

NOTE SYNTHETIQUE RELATIVE A L'INTERVENTION
DE L'AGENCE D'URBANISME DE CLERMONT METROPOLE

www.clermontmetropole.org



« Urbanisme et Développement humain »

Lutte contre le risque de marginalisation des territoires :

Appel à Coopération Métropolitaine :

Un exposé sur les dispositifs de gouvernance locale ou comment générer de la prise de conscience d'acteurs locaux vis-à-vis des enjeux de leurs territoires et ceci en dépassant les « confits » de voisinage. Le travail que l'Agence anime depuis un an sur la Coopération Métropolitaine illustre une stratégie commune de plusieurs territoires qui partagent une même ambition de développement et ceci dans un contexte national et international de concurrence; il s'agit de s'inscrire dans les orientations de recherche de « compétitivité », prônée par l'Europe et relayée par les orientations politiques nationales.

Multipolarité :

La démarche du Pays du Grand Clermont s'appuie sur la prise de conscience que les réflexions en matière de développement des territoires urbains ne pouvaient ignorer l'échelle du bassin de vie de l'agglomération dans toute ses composantes. A travers les questions d'habitat, de déplacements, de culture ou bien encore d'accès aux équipements et services dans leur ensemble, est apparue, l'évidence du choix d'une organisation multipolaire fondée sur la solidarité et la complémentarité des territoires. Cet exposé pourrait se prolonger par une présentation de la démarche de « quartiers et habitat durables » que l'Agence anime à l'échelle du Grand Clermont.